

RÉPONSE ÉCRITE

à l'interpellation de M. le Conseiller communal Stéphane Montabert intitulée
« De grands nettoyages d'été très demandés »

Renens, le 20 février 2023

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

En date du 19 décembre 2022, M. le Conseiller communal Stéphane Montabert a interpellé la Municipalité sur les critères de sélection des jeunes qui participent aux grands nettoyages d'été.

Les grands nettoyages sont effectués chaque année durant les trois premières semaines des vacances scolaires. Afin de pouvoir y participer, l'âge minimum est fixé à 16 ans révolu. Le Centre Technique Communal reçoit déjà les premières inscriptions dans le courant du mois de novembre de l'année précédente.

Les jeunes sont sélectionnés par ordre d'inscription, après vérification des adresses, en privilégiant les renanais.es, les enfants du personnel communal mais également les garçons qui sont peu nombreux à s'inscrire. Dans la mesure du possible, le service en charge de l'organisation des grands nettoyages d'été attribue les postes équitablement entre le nombre de filles et de garçons.

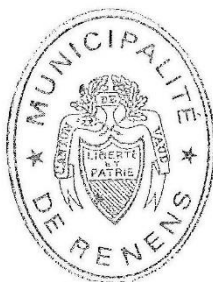
A la fin des grands nettoyages, une évaluation est faite pour chaque jeune par leurs responsables. Lorsque le résultat de l'évaluation est jugé comme insuffisant, comme par exemple à cause d'arrivées tardives à répétition ou parce que la qualité du travail n'a pas donné satisfaction, la personne n'est pas retenue pour l'année suivante.

En 2022, 35 filles et 16 garçons se sont inscrits. Les dossiers de 27 jeunes, soit 14 filles et 13 garçons entre 16 et 21 ans ont été retenus. Ces derniers ont travaillé sur l'ensemble des sites scolaires et ont été répartis selon les besoins des différents sites. Les courriers d'attribution et de refus sont en principe envoyés au mois de mars.

La Municipalité considère par la présente avoir répondu à l'interpellation de M. le Conseiller communal Stéphane Montabert.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Jean-François Clément



Le secrétaire municipal
Michel Veyre

